

Motion du 5 septembre 2023 de Mmes et MM. Livia Zbinden, Brigitte Studer, Corinne Bonnet-Mérier, Christian Zaugg, James Berclaz-Lewis, Maryelle Budry, Charlotte Meierhofer, Leyma Milena Wisard Prado, Matthias Erhardt, Laurence Corpataux, Alpha Oumar Dramé, Paule Mangeat, Dorothée Marthaler Guidoni, Manuel Zwysig, Théo Keel, Ahmed Jama, Monica Granda, Omar Azzabi, Ana Maria Barciela Villar, Sabine Baaboura, Vincent Milliard et Salma Selle: «Scènes ouvertes de drogue et qualité de vie dans les quartiers: replaçons l'expertise des habitant-e-s et acteurs et actrices de quartier au centre des décisions et renforçons la collaboration avec le Canton de Genève».

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 6 septembre 2023)

MOTION

Considérant:

- que des scènes ouvertes de la drogue se développent en ville de Genève et ailleurs en Suisse;
- qu'il n'existe actuellement plus de lieu d'accueil pour les personnes consommant du crack à Genève, et qu'il est urgent de les prendre en considération en renforçant la politique des quatre piliers¹ et en trouvant rapidement un espace pour les accueillir;
- que ce sont pour une grande part des personnes en situation de précarité qui consomment ce produit, qu'à ce jour il n'y a pas de traitement médical de substitution efficace, que par contre des approches au niveau social peuvent être intéressantes;
- que certaines rues et places dans les quartiers des Pâquis, des Grottes, de la Jonction et de Plainpalais notamment, sont actuellement occupées par des personnes vendant et consommant différentes drogues;
- que cette situation tend à développer un fort sentiment d'insécurité chez les habitant-e-s et acteurs et actrices des quartiers concernés, les impactant directement dans leur quotidien en dégradant leur qualité de vie (nuisances sonores à toute heure du jour ou de la nuit, incivilités près des habitations, commerces, etc.), comme en témoignent plusieurs pétitions, courriers et autres démarches adressés à la Ville et au Canton;
- que ces personnes touchées par ces enjeux ont des besoins, des expériences et des compétences qu'il est impératif de reconnaître et de prendre en compte;
- que la problématique des scènes ouvertes et son impact dans les quartiers est multifactorielle et que les réponses à apporter ne peuvent pas uniquement être d'ordre sécuritaires ou répressives;

¹<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/strategie-und-politik/politische-auftraege-und-aktionsplaene/drogenpolitik/vier-saeulen-politik.html>

- que la problématique relève de plusieurs administrations, en premier du Canton de Genève, en particulier concernant le pan sanitaire et la réduction des risques²; mais aussi de la Ville de Genève en ce qui concerne la proximité dans les quartiers,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de mettre en place aussi vite que possible des séances de concertation entre les habitant-e-s et acteurs et actrices des quartiers directement impactés par les scènes ouvertes de la drogue et les départements de la Ville de Genève concernés, et de demander au Canton d’y participer;
- de mettre en place sur cette base des actions immédiates tenant compte de l’urgence des besoins;
- d’intensifier la collaboration avec le Canton de Genève pour l’élaboration de réponses à la situation de crise actuelle, au niveau de la prévention, de la prise en charge, des interventions au niveau de la réduction des risques et de la sécurité³, en renforçant la politique des quatre piliers, sur la base de la motion M 2877 votée par le Grand Conseil en mai 2023;
- *de soutenir auprès du Canton la mise en place d’une extension de l’actuel local Quai 9 pour accueillir les consommatrices et consommateurs, permettre la consommation de crack à moindre risque et sous supervision, offrir un espace de repos, en tenant compte de la réalité et du vécu des habitantes et des habitants des quartiers de la ville directement impactés, et contribuant donc activement à la pacification des quartiers affectés par l’existence de scènes de consommation, en plus de l’action des polices municipale et cantonale, responsables de la sécurité du domaine public.*

² «Certaines situations de précarité ou de vulnérabilité sociale nécessitent des mesures spécifiques de détection précoce, de soutien et de réduction des risques pour éviter l'apparition ou l'aggravation d'atteintes à la santé telles que des troubles psychiques, des maladies infectieuses ou liées à la malnutrition, à la toxicomanie ou encore à la consommation d'alcool, par exemple» <https://www.ge.ch/dossier/prendre-soin-sa-sante-geneve/politique-cantonale/strategie-du-canton>

³ En lien avec la motion M 2877, «Redynamiser la politique des 4 piliers», largement acceptée par le Grand Conseil en mai 2023